









Formation

Gestion de la fertilité des sols en maraîchage bio

Lundi 2 et mardi 3 décembre 2013

Contenu de formation

Intervention de Hélène Vedie- ingénieur au GRAB

Les outils d'aide à la décision disponibles (profils, plantes bio-indicatrices, analyses de sol, analyses du BRDA-Hérody, analyses de végétaux).

Observation du sol (caractéristiques pédologiques, structurales, observations du développement des racines, modalités de réalisation d'échantillons pour analyses). Les différentes pratiques de gestion de la fertilité : travail du sol, fertilisation, engrais verts...

Gestion de la matière organique et de la fertilisation -Les intérêts des engrais verts en maraîchage biologique (Choix des espèces et Conduite de l'engrais vert).

Infos pratíques

- Horaires : de 9h00 à 17h00
- Coût : gratuit pour les agriculteurs et les porteurs de projet (financements VIVEA-FSE). Cette formation reçoit le soutien de l'Union Européenne.
- Repas tiré du sac : chacun amène son casse-croûte.
- Public: agriculteurs contributeurs VIVEA, cotisants solidaires bio et non-bio, porteurs de projet
- Lieu : La Brigue, Christophe Poguntke et Claudie Rambaud







Inscription



	Nom :Prénom :
1	Adresse :
1	
	Mail :@
1	Tel :/ date de naissance ://
1	
١	Je m'inscris à la formation :
	Gestion de la fertilité des sols en maraîchage bio
	1 journée : 100 € (80 € si adhérents Agribio 06)
	2 journées : 200 € 160 € si adhérents Agribio 06)
	Gratuit pour les agriculteurs (financements VIVEA et FSE
	Joindre une attestation de contributeur Vivea ou une attestation Vivéa de démarche d'installation pour les porteurs de projet
	Joindre un chèque de € à l'ordre de Agribio Alpes-Maritimes
	avec mon bulletin d'inscription. A renvoyer à

Agribio Alpes-Maritimes- Cécile Roques MIN Fleurs 6 Box 58 06296 NICE CEDEX 3 Tel: 04 89 05 75 47- 06 66 54 07 96

Mail: agribio06-technique@bio-provence.org

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93.06.07143.06 auprès du préfet de région ▼ de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Signature: